

Canadian Embassy



Ambassade du Canada

NOTE NO. 0369

L'Ambassade du Canada présente ses compliments au Département d'État et a l'honneur d'accuser réception de la Note du Département du 17 mars 1998 dans laquelle le Gouvernement des États-Unis signifie son acceptation de la proposition du Canada, exprimée dans la Note de l'Ambassade no 0380 du 19 décembre 1997, concernant la révision de l'annexe A de l'Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant la planification et la gestion civile d'urgence sur une base globale, signé en 1986.

Dans sa Note du 17 mars 1998, le Département d'État a proposé en outre que l'Accord, signé en 1986 et expiré le 28 avril 1996, soit renouvelé et qu'il demeure en vigueur jusqu'à ce que l'une ou l'autre des Parties y mette fin, moyennant un préavis écrit de six (6) mois à l'autre Partie.

A cet égard, l'Ambassade du Canada a l'honneur d'accepter, au nom du